

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 034 - Base gel

N° de l'article		Date d'émission:	01.10.18
Version	4 ( 01.10.18 )	Page	1 / 9

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit 50 034 - Base gel

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation générale

Produits pour création de l'art.

##### Usages déconseillés

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

H. Schmincke & Co. GmbH & Co. KG  
Otto-Hahn-Str. 2  
D - 40699 Erkrath  
Tel. +49 (0) 211-2509-0  
Fax. +49 (0) 211-2509-497  
info@schmincke.de  
www.schmincke.de

##### Service responsable de l'information

Schmincke-laboratoire:  
lun-jeu 8.00-16.30; ven. 8.00-13.30  
Tel. +49 (0) 211-2509-474  
labor@schmincke.de

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Renseignements d'urgence	Appel d'urgence Berlin (24h - counseling en allemand et en anglais)
Téléphone	+49 (0) 30-30686700

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Aquatic Chronic 3; H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquette (CLP)

##### Mention d'avertissement

##### Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 2.3 Autres dangers

### RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

#### 3.1 Substances

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 034 - Base gel

N° de l'article		Date d'émission:	01.10.18
Version	4 ( 01.10.18 )	Page	2 / 9

### Spécification chimique

Résin alkyde  
essence naturelle  
White spirit  
matière(s) de charge  
Numéro CAS  
EINECS / ELINCS / NLP  
Numéro d'identification UE  
Numéro de commerce international  
Numéro d'enregistrement REACH  
N° RTECS  
Code DG-EA (Hazchem)  
Numéro CI

### 3.2 Mélanges

#### Substance 1

naphtha (petroleum), hydrotreated light: 5 - 10 %  
CAS: 64742-49-0  
REACH: 01-2119471843-32-xxx  
Aquatic Chronic 3; H412 / Asp. Tox. 1; H304 / Flam. Liq. 3; H226 / STOT SE 3; H336 / EUH066

#### Substance 2

solvent naphtha (petroleum), light, aromatic: 5 - 10 %  
CAS: 64742-95-6  
REACH: 01-2119455851-35  
Aquatic Chronic 2; H411 / Asp. Tox. 1; H304 / Flam. Liq. 3; H226 / STOT SE 3; H335 / STOT SE 3; H336 / EUH066

#### Substance 3

2-ethylhexanoic acid, zirconium salt: 0,1 - 0,5 %  
CAS: 22464-99-9  
REACH: 01-2119979088-21-xxxx  
Repr. 2; H361D

### Indications complémentaires

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Informations générales

En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

#### En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau

Laver les parties contaminées avec de l'eau et du savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

#### Contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 10 - 15 minutes. En cas d'une irritation persistante, consulter un médecin.

#### Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Appeler aussitôt un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration!

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyen d'extinction

#### Agents d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 034 - Base gel

N° de l'article	Version	4 ( 01.10.18 )	Date d'émission:	01.10.18
			Page	3 / 9

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité  
jet d'eau de forte puissance

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie  
Utiliser une protection respiratoire adéquate

Indications complémentaires

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

### 6.2 précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une introduction dans l'environnement.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Absorber la substance répandue avec du papier cellulosique et la collecter pour les déchets.

Indications complémentaires

### 6.4 Référence à d'autres sections

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation

Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques.

Protection contre l'incendie et les explosions

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage

Indications

diverses

Protéger du gel et des radiations solaires.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

64742-95-6 solvant naphtha (petroleum), light, aromatic

DEU	WEL	50,000	mg/m <sup>3</sup>	TRGS 900
-----	-----	--------	-------------------	----------

22464-99-9 2-ethylhexanoic acid, zirconium salt

DEU	WEL	1,000	mg/m <sup>3</sup>	1(I); 10, DFG, Sah
-----	-----	-------	-------------------	--------------------

### 8.2 Contrôle de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 034 - Base gel

N° de l'article		Date d'émission:	01.10.18
Version	4 ( 01.10.18 )	Page	4 / 9

Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.  
Appareil filtrant combiné (EN 14387) Utiliser un filtre de type A (= contre les vapeurs de liaisons organiques)

### Protection des mains

Matériau approprié: Caoutchouc nitrile  
Épaisseur du revêtement > 0,35 mm  
Période de latence > 480 min  
Ultranitril 492 - MAPA GmbH, Industriestraße 21- 25, D-27404 Zeven, Internet: www.mapa-pro.de  
Toutes les indications sont réalisées en coopération avec la société MAPA GmbH - d'après la directive CE 89/686/EWG et EN 374. Cette recommandation est seulement valable pour l'article et son utilisation cités dans le section 1. Pour les mélanges ou autres utilisations, veuillez vous servir des gants du fournisseur autorisés par la CE. Les informations sont fondées sur nos connaissances d'aujourd'hui et elles décrivent les besoin de sécurité de notre produit en utilisation courante et comme décrit.

### Protection oculaire

Lunettes de protection

### Protection corporelle

Porter un vêtement de protection approprié. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

### Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	pâteux	
Couleur	jaunâtre, opaque	
Odeur	légèrement comme white spirit	
	min	max
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition		
Point de fusion/point de congélation		
Point éclair/plage d'inflammabilité		> 61 °C
Inflammabilité		
Température d'ignition		
Température d'auto-inflammabilité		
Limites d'explosibilité		
Indice de réfraction		
Coefficient de partage: n-octanol/eau		
Danger d'explosion		
Tension de vapeur		
Densité	1,26 g/ml	20 °C
Valeur pH		
Viscosité dynamique de		
Viscosité dynamique à		
Viscosité cinématique de	300	40 °C
Viscosité cinématique à	350 mm <sup>2</sup> /s	40 °C

### 9.2 Autres informations

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 034 - Base gel

N° de l'article		Date d'émission:	01.10.18
Version	4 ( 01.10.18 )	Page	5 / 9

### 10.2 Stabilité chimique

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

### 10.4 Conditions à éviter

Protéger du gel et des radiations solaires.

### 10.5 Matières incompatibles

oxydants forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, des vapeurs dangereuses peuvent se dégager.

#### 64742-49-0 naphta (petroleum), hydrotreated light

par voie orale	DL50	Rat	>	5000,000	mg/kg	-
dermique	DL50	Lapin	>	5000,000	mg/kg	-

#### 64742-95-6 solvant naphtha (petroleum), light, aromatic

par voie orale	DL50	Rat	>	2000,000	mg/kg	-
dermique	DL50	Rat	>	2000,000	mg/kg	-

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Aucune donnée disponible

#### En cas d'inhalation

Aucune donnée disponible

#### Ingestion

Aucune donnée disponible

#### Contact avec la peau

Aucune donnée disponible

#### Contact avec les yeux

Aucune donnée disponible

### Expériences tirées de la pratique

### Remarques générales

### Tests toxicologiques

#### 64742-49-0 naphta (petroleum), hydrotreated light

LC50	poissons	>	100,000	mg/l	(48h)
LC50	Daphnia magna (puce d'eau)	>	100,000	mg/l	(96h)

#### 64742-95-6 solvant naphtha (petroleum), light, aromatic

LC50	poissons	>	10,000	mg/l	-
LC50	Algues	>	10,000	mg/l	-

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aquatique

Aucune donnée disponible

#### Classe de risque pour le

2

#### milieu aquatique

#### Numéro de catalogue

#### Remarques générales

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

50 034 - Base gel

N° de l'article		Date d'émission:	01.10.18
Version	4 ( 01.10.18 )	Page	6 / 9

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Indications diverses

Le produit est partiellement biodégradable.

### Besoins en oxygène

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Facteur de bioconcentration

(FBC)

Coefficient de partage: n-octanol/eau

## 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

## 12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales

## Effets toxiques sur l'environnement

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

##### Code de déchet

080111

Déchets de peintures et de laques contenant des solvants organiques ou autres matières dangereuses.

##### Recommandation

#### Conditionnement

##### Code de déchet

##### Recommandation

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

#### Indications diverses

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

#### ADR, ADN

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### IMDG, IATA

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR, ADN

#### IMDG

#### IATA

### 14.4 Groupe d'emballage

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Pollutant - IMDG

Marine Pollutant - ADN

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Code: ADR/RID

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 034 - Base gel

N° de l'article		Date d'émission:	01.10.18
Version	4 ( 01.10.18 )	Page	7 / 9

Classe de danger  
Etiquette de danger ADR  
Quantités limitées  
Conditionnement: Instructions  
Conditionnement: Dispositions particulières  
Réglementations particulières pour le conditionnement groupé  
Réservoirs mobiles: Instructions  
Réservoirs mobiles: Dispositions particulières  
Codification réservoirs  
Restriction concernant les tunnels  
Remarques  
EQ  
Dispositions particulières

### Transport par voie fluviale

Etiquette de danger  
Quantités limitées  
Transport autorisé  
Équipement nécessaire  
Aération  
Remarques  
EQ  
Dispositions particulières

### Transport maritime

Numéro EmS  
Dispositions particulières  
Quantités limitées  
Conditionnement: Instructions  
Conditionnement: Dispositions particulières  
IBC: Instructions  
IBC: Réglementations  
Instructions réservoirs IMO  
Instructions réservoirs UN  
Instructions réservoirs Dispositions particulières  
Stowage and segregation  
Properties and observations  
Remarques  
EQ

### Transport aérien

Hazard  
Passenger  
Passenger LQ  
Cargo  
ERG  
Remarques  
EQ  
Special Provisioning

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 034 - Base gel

N° de l'article		Date d'émission:	01.10.18
Version	4 ( 01.10.18 )	Page	8 / 9

### RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Directives nationales

###### Europe

Teneur en VOC [%]  
Teneur en VOC [g/L]  
Autres informations, restrictions et dispositions légales

###### Allemagne

Classe de stockage  
Classe de risque pour le milieu aquatique 2  
Numéro de catalogue  
Décret relatif aux défaillances  
Indications relatives à une limitation de la durée de travail  
Autres informations, restrictions et dispositions légales

###### Danemark

Autres informations, restrictions et dispositions légales

###### Hongrie

Autres informations, restrictions et dispositions légales

###### Grande-Bretagne

Autres informations, restrictions et dispositions légales

###### Suisse

Teneur en VOC [%]  
~ 19 %  
Autres informations, restrictions et dispositions légales

###### EUA

Autres informations, restrictions et dispositions légales  
Federal Regulations  
State Regulations

###### Japon

Autres informations, restrictions et dispositions légales

###### Canada

Autres informations, restrictions et dispositions légales

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

### RUBRIQUE 16: Autres informations

##### Informations diverses

Mentions de danger (CLP)  
H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 034 - Base gel

N° de l'article		Date d'émission:	01.10.18
Version	4 ( 01.10.18 )	Page	9 / 9

H361D Susceptible de nuire au fœtus.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Informations diverses

Les informations sont fondées sur nos connaissances d'aujourd'hui et elles décrivent les besoins de sécurité de notre produit en utilisation courante et comme décrit. Une valable assurance juridique de propriétés ou aptitudes pour certaines mises en action précisées ne se dérive pas de nos indications c'est pourquoi nous recommandons d'accorder les applications de produit dans les conditions désirées et les vérifier expérimentalement. Pour ces raisons nous ne pouvons ni garantir pour les propriétés de produits ni être responsable pour les dégâts provoqués par l'utilisation de nos produits.

### Littérature

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

### Raison des dernières modifications

### Indications diverses